

# L'Écho Blacarvillais

Bulletin Municipal n° 11 de Saint-Mards-de-Blacarville - Été 2022

## Édito

Comme annoncé précédemment, plusieurs chantiers ont démarré, la nouvelle épicerie, le garage communal et d'autres se poursuivent concernant la sécurité incendie, la fibre et la voirie.

Un nouveau comité des fêtes « Saint-Mards en fête » constitué de bénévoles a été créé afin de proposer aux habitants diverses animations et festivités auxquelles nous espérons que les Blacarvillais répondront présents.

Ne manquez pas le week-end du 25-26 juin, le retour de la fête communale de la Saint-Médard.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter un bel été.

Le Maire Didier SWERTVAEGER



## Fête du Village Samedi 25 et Dimanche 26 juin

Au programme une **Foire à tout** gratuite durant tout le week-end,  
un **loto** et la traditionnelle **fête foraine**

Fête de la Saint-Médard

## Colonie de Vacances 13-17 ans

« Escapade nature » pour les 13-17ans dans le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande.

**Tarif Total pour 7 jours : 235 euros - Dates du séjour : du 15 au 21 août 2022**

Organisateur du séjour : Association des camps sur la comète en partenariat avec le Parc Régional et 5 de ses communes dont Saint Mards-de-blacarville.

Pour s'inscrire contacter la mairie au 02.32.41.19.92 - saint-mards-de-blacarville@wanadoo.fr



## Subvention Voyage des Enfants

Attribution d'une subvention pour les sorties ou les voyages organisés par différents établissements scolaires auxquels participent les enfants Blacarvillais.

Une **subvention de 50 €** par an et par enfant participant à un voyage ou une sortie scolaire sur une durée n'excédant pas **2 jours**.

Une **subvention de 100 €** par an et par enfant participant à un voyage scolaire de **plus de 2 jours**.



La subvention sera accordée sur simple présentation de justificatifs, et est attribuée sans conditions de ressources

Demande en Mairie

## La cabane des P'tits Blacarvillais



Une boîte à livres a été installée près de l'école pour permettre un échange de livres pour enfant

(BD, romans jeunesse, mangas, contes et livres sur la découverte du monde)

Financée par l'APE Les P'tits blacarvillais et avec la participation de la Mairie

## Association « Club Les Muguetts »

Dimanche 23 octobre 2022

Repas langue frites

À la salle des fêtes de la commune

Réservation auprès de Mme GOULLEY au 06 83 46 46 80  
Repas destiné à tous

Accueil en Mairie : Lundi : 15h00 à 18h00 - Mercredi : De 11h00 à 14h00 - Jeudi : De 15h00 à 18h00

☎ : Du Lundi au Vendredi de 9h00 à 12h00 & 13h30 à 18h00 sauf mercredi et vendredi après midi

02.32.41.19.92 - saint-mards-de-blacarville@wanadoo.fr

## BONNE NOUVELLE ! Le Comité des Fêtes de Saint-Mards a repris du service.



« St Mards en fête » est composé d'une équipe dynamique qui a envie de faire vivre son village.

La présidente Julie LESUEUR, le vice-président Allain VERSAVEL, la trésorière Fabienne QUONIAM, la trésorière adjointe Véronique MAHIER et la secrétaire Michèle DUBOIS, ainsi que ses membres actifs : Alain QUONIAM, Denis MAHIER, Annick VERSAVEL et Christian DUBOIS vous attendent pour partager des moments conviviaux tout au long de l'année.

Il est prévu **une foire à tout en septembre** et **la fête du Beaujolais nouveau le samedi 19 novembre 2022**. Réservez déjà ces dates afin de se retrouver au sein de notre beau village.

Les personnes qui souhaitent être bénévoles de manière ponctuelle sont les bienvenues. A très vite !

## Pierres en Lumière

A l'occasion de Pierres en Lumières, l'Association des Amis du Patrimoine a organisé une marche afin de visiter le colombier. Les marcheurs ont été reçus par la propriétaire, Madame Palassin-Faust, qui a raconté l'histoire de ce lieu.

Un marché artisanal était installé sur la place du village dès 16 heures.

Puis une cinquantaine de personnes ont partagé une délicieuse paëlla préparée sur place par un traiteur de Pont-Audemer. A la tombée de la nuit, ils ont pu admirer l'Eglise illuminée.

Ce fut une belle soirée de convivialité appréciée de tous. M.Dubois-L'Association Les Amis du Patrimoine Blacarvillais



**TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT**  
Votre APPLICATION PANNEAUPOCKET  
pour recevoir les alertes et les informations de la Commune

**EN 4 CLICS**

- Ouvrez votre application "Play Store", "AppStore" ou "AppGallery" sur votre téléphone ou sur votre tablette
- Tapez PanneauPocket dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones)
- Le logo de PanneauPocket apparaît à côté de l'application PanneauPocket en tête de liste
- Cliquez sur "Installer" ou "Obtenir"  
Félicitations ! Vous venez d'installer PanneauPocket sur votre téléphone / votre tablette !

Il ne vous reste plus qu'à cliquer sur le à côté du nom de la commune qui vous intéresse. Vous recevrez les notifications de son actualité.

**BONNE UTILISATION !**

L'application est gratuite, si votre téléphone vous demande de rentrer une carte bleue, cliquez sur "passez cette étape"

GET IT ON Google Play  
Download on the App Store  
EXPLORE IT ON AppGallery

## Télécharger l'application « PanneauPocket » l'actualité de votre commune

20% des foyers Blacarvillais équipés

Ce système simple et efficace permet de prévenir instantanément les citoyens à chaque alerte et information de la Mairie, par le biais d'une notification sur les smartphones et les tablettes.

Le téléchargement de l'application est gratuit et ne nécessite ni création de compte, ni aucune donnée personnelle du citoyen. PANNEAU POCKET est également disponible depuis un ordinateur sur le site

[www.app.panneaupocket.com](http://www.app.panneaupocket.com)



## PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants

## Sécurité et Vigilance

Pensez aux promeneurs plus ou moins jeunes  
aux cyclistes plus ou moins rapides  
aux enfants plus ou moins attentifs  
aux automobilistes plus ou moins réactifs  
et aux animaux plus ou moins gros !

MERCI DE RESPECTER LA LIMITATION DE VITESSE

## Aux abords de l'École et des Arrêts de bus

Veillez à ne pas stationner sur les accès réservés à la circulation des écoliers.

Je ralentis près de l'école et des points d'arrêts

Je reste **attentif**, **détendu** et **patient**.

L'aménagement le plus sûr c'est votre comportement,  
de votre comportement dépend leur sécurité.

Location de la salle des fêtes / Tarifs : Week end : 450 € - Vin d'honneur : 300 € Demi-journée en semaine : 150 €

Les tarifs sont identiques pour les habitants de la commune ou hors commune.

## Travaux - Réalisation 2021 et début 2022

### Sécurité Incendie

6 citernes enterrées ont été installées fin 2021 et début 2022 :  
3 rue de la Bréhallerie ; 2 rue du Bois Colin ; 1 rue de Germare  
3 citernes et 8 bouches ou bornes incendies sont prévues dans le budget de 2022 :  
La demande de subvention a été faite.

### Garage

Les murs et le toit du garage sont maintenant montés. Nous attendons la livraison des portes avant de commencer l'aménagement intérieur.  
En plus du stationnement des véhicules, il permettra l'aménagement d'un atelier .

### Fibre

Plusieurs personnes rue de La Bréhallerie, rue de la Couture et rue du Bois Colin rencontrent des difficultés pour être connectées à la fibre. Nous sommes en contact permanent avec Eure Numérique et AXIONE qui sont en charge de l'installation de la fibre. Malheureusement le dossier n'avance pas vite car nous sommes entièrement dépendant de l'installateur et la commune n'a pas de moyens de pressions.

### Brûlage des déchets végétaux : Rappel

Le brûlage des déchets verts ( végétaux secs et humides) à l'air libre ou avec un incinérateur, est interdit toute l'année sur tout le territoire. Des dérogations sous certaines conditions très précises peuvent être accordées aux agriculteurs.



Photo du Garage

## Ouverture à l'Automne de « L'EURE DANS L'BOCAL »

L'ancienne boucherie Colin située route de Quillebeuf va donner lieu et place à « L'EURE DANS L'BOCAL ». Ce projet, porté depuis plusieurs années par la commune, va permettre de proposer un commerce de proximité aux Blacarvillais et aux nombreux passages sur cette route.



Il ne s'agit pas là d'une épicerie traditionnelle mais d'un commerce destiné à promouvoir les produits biologiques ou issus de l'agriculture raisonnée et/ou provenant des producteurs locaux afin de proposer à la population un mode de consommation plus respectueux de leur santé, de l'environnement et des producteurs.

Vous y trouverez tous les produits alimentaires du quotidien (épicerie salée, sucrée, fruits et légumes locaux et de saison, condiments, boissons, pain.....) mais également des produits d'entretien, d'hygiène et cosmétiques. La plupart des produits que vous y trouverez seront vendus sans emballages jetables et seront donc distribués à la quantité désirée afin de limiter les déchets et le gaspillage.



Outre l'aspect rural et écologique de ce commerce, des services de proximité seront mis en place tel qu'un dépôt de pain et une antenne « Relay colis ». Un petit coin salon devrait pouvoir vous accueillir pour partager un moment de détente en famille, entre amis autour d'un café ou d'un thé.

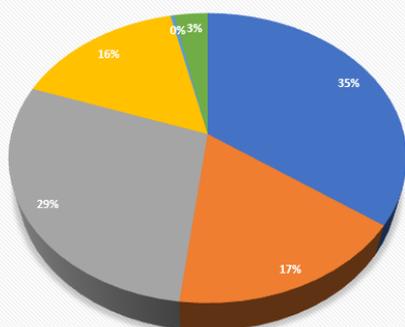
Ce projet grâce à son intérêt en qualité de commerce rural de proximité destiné à promouvoir les produits biologiques et les producteurs locaux a pu bénéficier de nombreux financements (Conseil Départemental, européen Leader).

La crise sanitaire a mis en évidence la volonté de beaucoup d'entre nous de manger sainement et de s'approvisionner en favorisant les circuits courts.



## Budget 2022

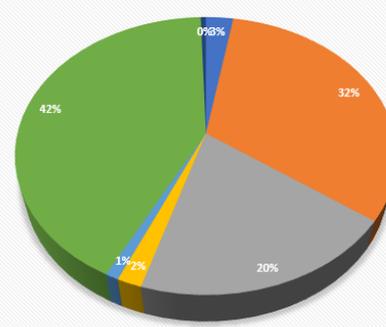
### Budget Dépenses 2022



- Charges à caractère général
- Charges de personnel et frais assimilés
- Atténuations de produits
- Autres charges de gestion courante et charges financières
- Charges exceptionnelles et dépenses imprévues
- Opérations d'ordres (amortissement)

FONCTIONNEMENT - DEPENSES	
Charges à caractère général	252 345 €
Charges de personnel et frais assimilés	122 250 €
Atténuations de produits	206 021 €
Autres charges de gestion courante et charges financières	115 350 €
Charges exceptionnelles et dépenses imprévues	2 500 €
Opérations d'ordres (amortissement)	23 000 €
FONCTIONNEMENT - RECETTES	
Produits et services et ventes diverses	19 480 €
Impôts et taxes	232 911 €
Dotations, subventions et participations	142 320 €
Autres produits de gestion courante	13 000 €
Atténuations de charges	7 000 €
Excédent de fonctionnement reporté	303 065 €
Opérations d'ordre de transfert	3 690 €

### Budget Recettes 2022



- Produits et services et ventes diverses
- Impôts et taxes
- Dotations, subventions et participations
- Autres produits de gestion courante
- Atténuations de charges
- Excédent de fonctionnement reporté
- Opérations d'ordre de transfert

## Dépôt sauvage sur la voie publique

La Mairie souhaite interpeller l'ensemble des habitants de la commune sur la quantité importante de déchets laissés à l'abandon à divers endroits du territoire communal sur la voie publique, comme en témoignent ces quelques photos. Ainsi, des sacs d'ordures ménagères sont régulièrement retrouvés en dépôts sauvages dans la rue, près de la salle des fêtes ou aux abords du point de recyclage. Ce dernier est régulièrement encombré de déchets qui n'y ont pas leur place. Il arrive fréquemment qu'on retrouve des objets divers jetés le long des routes et chemins, dans les champs. Des pièces de moteur ainsi que des bouteilles de verre ont été retrouvées dans la mare de Gemmare, tout juste réhabilitée.

Nous sommes nombreux à déplorer ces comportements qui nuisent à la propreté et à la beauté des divers lieux de notre commune, et qui causent un surcroît de travail ingrat à notre employé communal. Ces dépôts sauvages sont irrespectueux pour les riverains, et pour l'employé de la commune qui, au final, se charge de les faire disparaître. Nous rappelons que les ordures ménagères doivent être déposées dans les poubelles individuelles mises à disposition des habitants, de même que les recyclages des emballages (poubelles jaunes). Les trois bacs de recyclage à l'arrière de la Mairie sont prévus pour accueillir d'une part les bouteilles et bocaux (et non la vaisselle ou tout autre objet en verre), ensuite les papiers, journaux et petits emballages en carton, et enfin les gros cartons, qui doivent être pliés et aplatis, de façon à pouvoir en accueillir un maximum. Nous remercions les habitants de bien vouloir remettre leur dépôt à un autre jour s'ils constatent que les containers sont déjà pleins.

Tous les autres déchets doivent être déposés dans les poubelles individuelles, ou être apportés à la déchèterie par les soins des habitants eux-mêmes. Enfin, puisqu'il apparaît nécessaire de le rappeler à certains, nous insistons sur le fait que les routes, les champs, les prairies et les mares ne sont pas des poubelles, et qu'aucun déchet ne doit en conséquence y être jeté.

Nous remercions chacun et chacune pour l'attention et les efforts faits pour maintenir la propreté de la commune, et laisser à notre employé municipal du temps pour la réalisation de travaux plus gratifiants pour lui-même et plus enrichissants pour nous tous et toutes que de nettoyer les saletés abandonnées n'importe où par négligence.

